

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER

Arrêté du 24 juillet 2023 portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

NOR : IOME2320253A

Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, le ministre de l'intérieur et des outre-mer, le ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, chargé des comptes publics,

Vu le code des assurances, notamment ses articles L. 122-7, L. 125-1 à L. 125-6, D. 125-1 à D. 125-6 et A. 125-1 et suivants ;

Vu les avis rendus le 18 juillet 2023 par la commission interministérielle instituée par les articles L. 125-1-1 (II) et D. 125-3 et suivants du code des assurances,

Arrêtent :

Art. 1^{er}. – En application du code des assurances, les demandes de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ont été examinées pour les dommages causés par les inondations et coulées de boue, les inondations par remontée de nappe phréatique, les mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique), les séismes et les vents cycloniques.

Les communes faisant l'objet d'une constatation de l'état de catastrophe naturelle sont recensées en annexe I du présent arrêté, pour le phénomène et aux périodes indiqués.

Les communes dont les demandes de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle sont rejetées sont recensées en annexe II du présent arrêté, pour le phénomène et aux périodes indiqués.

Art. 2. – L'état de catastrophe naturelle constaté par arrêté peut ouvrir droit à la garantie des assurés contre les effets des catastrophes naturelles sur les biens faisant l'objet des contrats d'assurance visés au code des assurances, lorsque les dommages matériels directs qui en résultent ont eu pour cause déterminante l'effet de cet agent naturel et que les mesures habituelles à prendre pour prévenir ces dommages n'ont pu empêcher leur survenance ou n'ont pu être prises.

En outre, si l'assuré est couvert par un contrat visé au code des assurances, l'état de catastrophe naturelle constaté peut ouvrir droit à la garantie précitée, dans les conditions prévues au contrat d'assurance correspondant.

Art. 3. – La franchise applicable est modulée en fonction du nombre de constatations de l'état de catastrophe naturelle intervenues pour le même risque au cours des cinq années précédant la date de signature du présent arrêté dans les conditions prévues par les articles L. 125-2 et D. 125-5-9 du code des assurances. Le nombre de ces constatations figure dans l'annexe I. Il prend en compte non seulement les constatations antérieures prises pour un même risque, mais aussi la présente constatation.

Art. 4. – La décision des ministres peut faire l'objet d'un recours administratif dans les conditions et les délais prévus par les articles L. 411-1 et suivants du code des relations entre le public et l'administration et l'article D. 125-1-2 du code des assurances. Elle peut également être contestée devant le tribunal administratif territorialement compétent par les communes ayant sollicité la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, dans un délai de deux mois courant à compter de la notification de la décision des ministres par le représentant de l'Etat dans le département, et par les autres personnes intéressées, dans un délai de deux mois courant à compter de la publication du présent arrêté.

Les documents administratifs préparatoires aux décisions de reconnaissance ou de non reconnaissance d'une commune en état de catastrophe naturelle, notamment les rapports d'expertise, sont communicables, sur demande, auprès du service déconcentré de l'Etat dans le département en charge de l'instruction des demandes communales de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle dans les conditions prévues par l'article D. 125-1-1 du code des assurances.

Les communes qui ont déposé leur demande de reconnaissance de manière dématérialisée peuvent également accéder directement à l'ensemble des documents administratifs préparatoires en consultant leur demande dans l'application informatique iCatNat (<https://icatnat.interieur.gouv.fr>).

Art. 5. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 24 juillet 2023.

*Le ministre de l'intérieur
et des outre-mer,*

Pour le ministre et par délégation :
*Le directeur général de la sécurité civile
et de la gestion des crises,*
J. MARION

*Le ministre de l'économie, des finances
et de la souveraineté industrielle et numérique,*

Pour le ministre et par délégation :
*Le sous-directeur des assurances
de la direction générale du Trésor,*
M. LANDAIS

*Le ministre délégué auprès du ministre
de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle
et numérique, chargé des comptes publics,*

Pour le ministre et par délégation :
*Le sous-directeur
de la 8^e sous-direction
de la direction du budget,*
J.-M. OLÉRON

ANNEXES
ANNEXE I

COMMUNES RECONNUES EN ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance	Date de fin de la période de reconnaissance	Nombre de reconnaissances au cours des 5 dernières années hors PPRN (article 3 de l'arrêté)	Motivations de la décision
Aisne	Laon	Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique)	28/10/2021	28/10/2021		Le mouvement de terrain est d'origine naturelle et a été déclenché par des cumuls de précipitations présentant une période de retour supérieure à 10 ans.
Aisne	Romery	Inondations et coulées de boue	13/05/2023	13/05/2023		L'intensité anormale du phénomène durant l'événement est mise en évidence par les caractéristiques hydrologiques de la crue.
Aisne	Vivaise	Inondations et coulées de boue	13/05/2023	13/05/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'événement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Allier	Jenzat	Inondations et coulées de boue	22/05/2023	22/05/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'événement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Allier	Lapalisse	Inondations et coulées de boue	22/05/2023	22/05/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'événement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Aube	Croûtes (Les)	Inondations et coulées de boue	19/06/2023	19/06/2023	1	Les cumuls de précipitations lors de l'événement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Aube	Croûtes (Les)	Inondations et coulées de boue	21/06/2023	22/06/2023	2	Les cumuls de précipitations lors de l'événement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Aube	Dampierre	Inondations et coulées de boue	19/06/2023	19/06/2023	1	Les cumuls de précipitations lors de l'événement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Aube	Dampierre	Inondations et coulées de boue	22/06/2023	22/06/2023	2	Les cumuls de précipitations lors de l'événement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Aube	Ervy-le-Châtel	Inondations et coulées de boue	21/06/2023	22/06/2023	1	Les cumuls de précipitations lors de l'événement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Aube	Montier-en-l'Isle	Inondations et coulées de boue	21/06/2023	21/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'événement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Aube	Saint-Loup-de-Buffigny	Inondations et coulées de boue	19/06/2023	19/06/2023	2	Les cumuls de précipitations lors de l'événement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Aube	Vailly	Inondations et coulées de boue	11/06/2023	11/06/2023	1	Les cumuls de précipitations lors de l'événement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Aube	Vailly	Inondations et coulées de boue	19/06/2023	19/06/2023	2	Les cumuls de précipitations lors de l'événement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance	Date de fin de la période de reconnaissance	Nombre de reconnaissances au cours des 5 dernières années hors PPRN (article 3 de l'arrêté)	Motivations de la décision
Aube	Vailly	Inondations et coulées de boue	21/06/2023	22/06/2023	3	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Aube	Val-d'Auzon	Inondations et coulées de boue	19/06/2023	20/06/2023	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Aude	Jonquières	Inondations et coulées de boue	23/05/2023	23/05/2023	2	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Aude	Peyrefitte-sur-l'Hers	Inondations et coulées de boue	24/05/2023	25/05/2023	2	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Aude	Sainte-Camelle	Inondations et coulées de boue	24/05/2023	25/05/2023	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Aude	Villedaigne	Inondations et coulées de boue	01/06/2023	01/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Aude	Villefort	Inondations et coulées de boue	12/06/2023	13/06/2023	2	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Aveyron	Ségur	Inondations et coulées de boue	06/06/2023	06/06/2023	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Bouches-du-Rhône	Fare-les-Oliviers (La)	Inondations et coulées de boue	13/06/2023	13/06/2023	3	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Bouches-du-Rhône	Lambesc	Inondations et coulées de boue	13/06/2023	13/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Bouches-du-Rhône	Mallermont	Inondations et coulées de boue	13/06/2023	13/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Bouches-du-Rhône	Meyrargues	Inondations et coulées de boue	13/06/2023	13/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Bouches-du-Rhône	Peyrolles-en-Provence	Inondations et coulées de boue	13/06/2023	13/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Bouches-du-Rhône	Sénas	Inondations et coulées de boue	13/06/2023	13/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Charente	Barbezieux-Saint-Hilaire	Inondations et coulées de boue	04/06/2023	04/06/2023	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Charente-Maritime	Courçon	Séismes	16/06/2023	17/06/2023	1	Le phénomène présente les caractéristiques cumulées d'un séisme d'intensité anormale : - sa magnitude est supérieure à 5 ; - et son intensité macro-sismique (EMS-98) est égale à VI.
Charente-Maritime	Gué-d'Allier (Le)	Séismes	16/06/2023	17/06/2023	1	Le phénomène présente les caractéristiques cumulées d'un séisme d'intensité anormale : - sa magnitude est supérieure à 5 ; - et son intensité macro-sismique (EMS-98) est égale à VI.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance	Date de fin de la période de reconnaissance	Nombre de reconnaissances au cours des 5 dernières années hors PPRN (article 3 de l'arrêté)	Motivations de la décision
Charente-Maritime	Ronde (La)	Séismes	16/06/2023	17/06/2023	1	Le phénomène présente les caractéristiques cumulées d'un séisme d'intensité anormale : - sa magnitude est supérieure à 5 ; - et son intensité macro-sismique (EMS-98) est égale à VI.
Charente-Maritime	Saint-Cyr-du-Doret	Séismes	16/06/2023	17/06/2023	1	Le phénomène présente les caractéristiques cumulées d'un séisme d'intensité anormale : - sa magnitude est supérieure à 5 ; - et son intensité macro-sismique (EMS-98) est égale à VI.
Charente-Maritime	Surgères	Séismes	16/06/2023	17/06/2023	1	Le phénomène présente les caractéristiques cumulées d'un séisme d'intensité anormale : - sa magnitude est supérieure à 5 ; - et son intensité macro-sismique (EMS-98) est égale à VI.
Charente-Maritime	Taugon	Séismes	16/06/2023	17/06/2023	1	Le phénomène présente les caractéristiques cumulées d'un séisme d'intensité anormale : - sa magnitude est supérieure à 5 ; - et son intensité macro-sismique (EMS-98) est égale à VI.
Charente-Maritime	Vouhé	Séismes	16/06/2023	17/06/2023	1	Le phénomène présente les caractéristiques cumulées d'un séisme d'intensité anormale : - sa magnitude est supérieure à 5 ; - et son intensité macro-sismique (EMS-98) est égale à VI.
Cher	Mehun-sur-Yèvre	Inondations et coulées de boue	19/06/2023	19/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Cher	Menetou-Salon	Inondations et coulées de boue	22/06/2023	22/06/2023	2	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Cher	Sainte-Thorette	Inondations et coulées de boue	19/06/2023	19/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Creuse	Saint-Dizier-les-Domaines	Inondations et coulées de boue	22/06/2023	22/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Drôme	Beaurières	Inondations et coulées de boue	02/06/2023	02/06/2023	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Drôme	Bésayes	Inondations et coulées de boue	22/05/2023	23/05/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Drôme	Saint-Martin-le-Colonel	Inondations et coulées de boue	11/06/2023	11/06/2023	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Eure	Bernay	Inondations et coulées de boue	18/06/2023	18/06/2023	4	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Gers	Aignan	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Gers	Aurensan	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Gers	Avéron-Bergelle	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance	Date de fin de la période de reconnaissance	Nombre de reconnaissances au cours des 5 dernières années hors PPRN (article 3 de l'arrêté)	Motivations de la décision
Gers	Barran	Inondations et coulées de boue	11/06/2023	11/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Gers	Bascous	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Gers	Beaupuy	Inondations et coulées de boue	11/06/2023	11/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Gers	Belmont	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Gers	Béraut	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Gers	Biran	Inondations et coulées de boue	11/06/2023	11/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Gers	Bretagne-d'Armagnac	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023	2	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Gers	Cahuzac-sur-Adour	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Gers	Caillavet	Inondations et coulées de boue	05/06/2023	05/06/2023	2	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Gers	Caillavet	Inondations et coulées de boue	11/06/2023	11/06/2023	3	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Gers	Cassaigne	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Gers	Castelnau-sur-Auvignon	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023	2	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Gers	Castéra-Lectourois	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Gers	Castet-Arrouy	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Gers	Caussens	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Gers	Cézan	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Gers	Condom	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance	Date de fin de la période de reconnaissance	Nombre de reconnaissances au cours des 5 dernières années hors PPRN (article 3 de l'arrêté)	Motivations de la décision
Gers	Courrensan	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Gers	Dému	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023	2	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Gers	Espas	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Gers	Flamarens	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Gers	Fleurance	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Gers	Gazaupouy	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Gers	Gondrin	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Gers	Goux	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Gers	Jegun	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Gers	Lamothe-Goas	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Gers	Lasserrade	Inondations et coulées de boue	11/06/2023	11/06/2023	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Gers	Lauraët	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023	2	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Gers	Lavardens	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Gers	Lecture	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Gers	Ligardes	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Gers	Loulsitges	Inondations et coulées de boue	10/06/2023	11/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Gers	Maignaut-Tauzia	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance	Date de fin de la période de reconnaissance	Nombre de reconnaissances au cours des 5 dernières années hors PPRN (article 3 de l'arrêté)	Motivations de la décision
Gers	Marsolan	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Gers	Maulichères	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Gers	Maumusson-Laguian	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Gers	Miradoux	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Gers	Mouchan	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Gers	Noilhan	Inondations et coulées de boue	23/05/2023	23/05/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Gers	Noulens	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Gers	Ordan-Larroque	Inondations et coulées de boue	10/06/2023	11/06/2023	2	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour égale à 10 ans.
Gers	Peyrecave	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Gers	Plaisance	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Gers	Plieux	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Gers	Ramouzens	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Gers	Réjaumont	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Gers	Riscle	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Gers	Romieu (La)	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Gers	Sabazan	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Gers	Saint-Antoine	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance	Date de fin de la période de reconnaissance	Nombre de reconnaissances au cours des 5 dernières années hors PPRN (article 3 de l'arrêté)	Motivations de la décision
Gers	Saint-Avit-Frandat	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Gers	Saint-Elix-d'Astarac	Inondations et coulées de boue	31/05/2023	31/05/2023	2	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Gers	Saint-Germé	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Gers	Saint-Martin-d'Armagnac	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Gers	Saint-Mont	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Gers	Saint-Orens-Pouy-Petit	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023	3	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Gers	Saint-Paul-de-Baïse	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Gers	Sainte-Christie	Inondations et coulées de boue	31/05/2023	31/05/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Gers	Sarragachies	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Gers	Tasque	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Gers	Termes-d'Armagnac	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Gers	Tourman	Inondations et coulées de boue	13/06/2023	13/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Gers	Tudelle	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Gers	Valence-sur-Baïse	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Gers	Verlus	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Gers	Vic-Fezensac	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Gers	Viella	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance	Date de fin de la période de reconnaissance	Nombre de reconnaissances au cours des 5 dernières années hors PPRN (article 3 de l'arrêté)	Motivations de la décision
Loire	Valeille	Inondations et coulées de boue	11/06/2023	11/06/2023	2	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Loire	Valeille	Inondations et coulées de boue	29/06/2023	29/06/2023	3	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Loire-Atlantique	Petit-Mars	Inondations et coulées de boue	09/06/2023	10/06/2023	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Agen	Inondations et coulées de boue	19/06/2023	21/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Aubiach	Inondations et coulées de boue	19/06/2023	21/06/2023	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Bazens	Inondations et coulées de boue	19/06/2023	21/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Boé	Inondations et coulées de boue	19/06/2023	21/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Bon-Encontre	Inondations et coulées de boue	19/06/2023	21/06/2023	4	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Brax	Inondations et coulées de boue	19/06/2023	21/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Bruch	Inondations et coulées de boue	19/06/2023	21/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Calignac	Inondations et coulées de boue	23/05/2023	23/05/2023	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Calignac	Inondations et coulées de boue	19/06/2023	21/06/2023	2	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Castelculier	Inondations et coulées de boue	19/06/2023	21/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Colayrac-Saint-Cirq	Inondations et coulées de boue	19/06/2023	21/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Dolmayrac	Inondations et coulées de boue	19/06/2023	21/06/2023	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Espiens	Inondations et coulées de boue	19/06/2023	21/06/2023	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Estillac	Inondations et coulées de boue	19/06/2023	21/06/2023	2	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance	Date de fin de la période de reconnaissance	Nombre de reconnaissances au cours des 5 dernières années hors PPRN (article 3 de l'arrêté)	Motivations de la décision
Lot-et-Garonne	Foulayronnes	Inondations et coulées de boue	19/06/2023	21/06/2023	3	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Francescas	Inondations et coulées de boue	19/06/2023	21/06/2023	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Hautefage-la-Tour	Inondations et coulées de boue	19/06/2023	21/06/2023	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Lamontjoie	Inondations et coulées de boue	19/06/2023	21/06/2023	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Laplume	Inondations et coulées de boue	19/06/2023	21/06/2023	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Layrac	Inondations et coulées de boue	19/06/2023	21/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Lusignan-Petit	Inondations et coulées de boue	19/06/2023	21/06/2023	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Moirax	Inondations et coulées de boue	19/06/2023	21/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Moncrabeau	Inondations et coulées de boue	19/06/2023	21/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Montagnac-sur-Auvignon	Inondations et coulées de boue	19/06/2023	21/06/2023	2	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Nérac	Inondations et coulées de boue	23/05/2023	24/05/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Nomdieu	Inondations et coulées de boue	19/06/2023	21/06/2023	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Passage (Le)	Inondations et coulées de boue	19/06/2023	21/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Pont-du-Casse	Inondations et coulées de boue	19/06/2023	21/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Prayssas	Inondations et coulées de boue	19/06/2023	21/06/2023	2	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Roquefort	Inondations et coulées de boue	19/06/2023	21/06/2023	2	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Saint-Caprais-de-Lerm	Inondations et coulées de boue	06/05/2023	06/05/2023	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance	Date de fin de la période de reconnaissance	Nombre de reconnaissances au cours des 5 dernières années hors PPRN (article 3 de l'arrêté)	Motivations de la décision
Lot-et-Garonne	Saint-Pierre-de-Claïrac	Inondations et coulées de boue	06/05/2023	06/05/2023	2	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Saint-Vincent-de-Lamontjoie	Inondations et coulées de boue	19/06/2023	21/06/2023	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Sainte-Colombe-en-Bruilhois	Inondations et coulées de boue	19/06/2023	21/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Saumont	Inondations et coulées de boue	19/06/2023	21/06/2023	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Villeneuve-sur-Lot	Inondations et coulées de boue	19/06/2023	21/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Mayenne	Boissière (La)	Inondations et coulées de boue	13/06/2023	13/06/2023	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Mayenne	Bouchamps-lès-Craon	Inondations et coulées de boue	13/06/2023	13/06/2023	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Nord	Bousois	Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique)	01/03/2021	01/06/2021	1	Le mouvement de terrain est d'origine naturelle et a été déclenché par des cumuls de précipitations présentant une période de retour supérieure à 10 ans.
Nord	Comines	Inondations et coulées de boue	19/06/2023	21/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Nord	Ennetières-en-Weppes	Inondations et coulées de boue	19/06/2023	21/06/2023	2	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Nord	Frelinghien	Inondations et coulées de boue	19/06/2023	21/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Nord	Houplines	Inondations et coulées de boue	19/06/2023	21/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Nord	Lompret	Inondations et coulées de boue	19/06/2023	21/06/2023	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Nord	Maisnil (Le)	Inondations et coulées de boue	19/06/2023	21/06/2023	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Nord	Pérenchies	Inondations et coulées de boue	19/06/2023	21/06/2023	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Nord	Prêmesques	Inondations et coulées de boue	19/06/2023	21/06/2023	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Nord	Quenoy-sur-Deûle	Inondations et coulées de boue	19/06/2023	21/06/2023	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance	Date de fin de la période de reconnaissance	Nombre de reconnaissances au cours des 5 dernières années hors PPRN (article 3 de l'arrêté)	Motivations de la décision
Nord	Radinghem-en-Wepes	Inondations et coulées de boue	19/06/2023	21/06/2023	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Nord	Verlinghem	Inondations et coulées de boue	19/06/2023	21/06/2023	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Pas-de-Calais	Béthune	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	20/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Pas-de-Calais	Beuvry	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	20/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Pas-de-Calais	Labourse	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	20/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Pas-de-Calais	Nœux-les-Mines	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	20/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Pas-de-Calais	Richebourg	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	20/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Pas-de-Calais	Sailly-Labourse	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	20/06/2023	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Pas-de-Calais	Verquigneul	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	20/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Pyrénées-Atlantiques	Ainhoa	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	20/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Pyrénées-Atlantiques	Arrosés	Inondations et coulées de boue	21/06/2023	21/06/2023	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Pyrénées-Atlantiques	Aurions-Idernes	Inondations et coulées de boue	21/06/2023	21/06/2023	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Pyrénées-Atlantiques	Aydie	Inondations et coulées de boue	21/06/2023	21/06/2023	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Pyrénées-Atlantiques	Barinque	Inondations et coulées de boue	21/06/2023	21/06/2023	2	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Pyrénées-Atlantiques	Bernadets	Inondations et coulées de boue	21/06/2023	21/06/2023	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour égale à 10 ans.
Pyrénées-Atlantiques	Bizanos	Inondations et coulées de boue	12/06/2023	13/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Pyrénées-Atlantiques	Boueilh-Boueilho-Lasque	Inondations et coulées de boue	10/06/2023	10/06/2023	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance	Date de fin de la période de reconnaissance	Nombre de reconnaissances au cours des 5 dernières années hors PPRN (article 3 de l'arrêté)	Motivations de la décision
Pyrénées-Atlantiques	Buriose-Mendousse	Inondations et coulées de boue	21/06/2023	21/06/2023	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Pyrénées-Atlantiques	Cadillon	Inondations et coulées de boue	21/06/2023	21/06/2023	2	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Pyrénées-Atlantiques	Cambo-les-Bains	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	20/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour égale à 10 ans.
Pyrénées-Atlantiques	Came	Inondations et coulées de boue	11/06/2023	11/06/2023	2	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Pyrénées-Atlantiques	Castetpugon	Inondations et coulées de boue	21/06/2023	21/06/2023	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Pyrénées-Atlantiques	Diusse	Inondations et coulées de boue	21/06/2023	21/06/2023	2	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Pyrénées-Atlantiques	Escoubès	Inondations et coulées de boue	21/06/2023	21/06/2023	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Pyrénées-Atlantiques	Garlin	Inondations et coulées de boue	21/06/2023	21/06/2023	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Pyrénées-Atlantiques	Gerderest	Inondations et coulées de boue	12/06/2023	13/06/2023	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Pyrénées-Atlantiques	Higuères-Souye	Inondations et coulées de boue	21/06/2023	21/06/2023	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour égale à 10 ans.
Pyrénées-Atlantiques	Labastide-Villefranche	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	20/06/2023	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Pyrénées-Atlantiques	Lalongue	Inondations et coulées de boue	21/06/2023	22/06/2023	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Pyrénées-Atlantiques	Lasserre	Inondations et coulées de boue	21/06/2023	21/06/2023	2	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Pyrénées-Atlantiques	Lespielle	Inondations et coulées de boue	21/06/2023	21/06/2023	2	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Pyrénées-Atlantiques	Louigny	Inondations et coulées de boue	10/06/2023	11/06/2023	2	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Pyrénées-Atlantiques	Maspie-Lalonquère-Julillacq	Inondations et coulées de boue	12/06/2023	13/06/2023	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Pyrénées-Atlantiques	Maucor	Inondations et coulées de boue	21/06/2023	21/06/2023	2	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance	Date de fin de la période de reconnaissance	Nombre de reconnaissances au cours des 5 dernières années hors PPRN (article 3 de l'arrêté)	Motivations de la décision
Pyrénées-Atlantiques	Mont-Disse	Inondations et coulées de boue	21/06/2023	21/06/2023	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Pyrénées-Atlantiques	Montardon	Inondations et coulées de boue	12/06/2023	13/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Pyrénées-Atlantiques	Mouhous	Inondations et coulées de boue	10/06/2023	10/06/2023	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Pyrénées-Atlantiques	Oloron-Sainte-Marie	Inondations et coulées de boue	10/06/2023	10/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Pyrénées-Atlantiques	Orthez	Inondations et coulées de boue	12/06/2023	13/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Pyrénées-Atlantiques	Pau	Inondations et coulées de boue	12/06/2023	13/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Pyrénées-Atlantiques	Saint-Armou	Inondations et coulées de boue	21/06/2023	21/06/2023	2	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour égale à 10 ans.
Pyrénées-Atlantiques	Saint-Castin	Inondations et coulées de boue	28/05/2023	28/05/2023	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Pyrénées-Atlantiques	Saint-Castin	Inondations et coulées de boue	21/06/2023	21/06/2023	2	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Pyrénées-Atlantiques	Saint-Jean-Poudge	Inondations et coulées de boue	21/06/2023	21/06/2023	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Pyrénées-Atlantiques	Sallespisse	Inondations et coulées de boue	11/06/2023	11/06/2023	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Pyrénées-Atlantiques	Séméacq-Blachon	Inondations et coulées de boue	21/06/2023	21/06/2023	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Pyrénées-Atlantiques	Tadousse-Ussau	Inondations et coulées de boue	21/06/2023	21/06/2023	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Pyrénées-Atlantiques	Taron-Sadillac-Vielle-nave	Inondations et coulées de boue	10/06/2023	10/06/2023	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Hautes-Pyrénées	Esparros	Mouvements de terrains (hors sécheresse géo-technique)	24/05/2023	25/05/2023	1	Le mouvement de terrain est d'origine naturelle et a été déclenché par des cumuls de précipitations présentant une période de retour supérieure à 10 ans.
Hautes-Pyrénées	Gembrie	Inondations et coulées de boue	24/05/2023	24/05/2023	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Hautes-Pyrénées	Laborde	Mouvements de terrains (hors sécheresse géo-technique)	02/06/2023	05/06/2023	1	Le mouvement de terrain est d'origine naturelle et a été déclenché par des cumuls de précipitations présentant une période de retour supérieure à 10 ans.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance	Date de fin de la période de reconnaissance	Nombre de reconnaissances au cours des 5 dernières années hors PPRN (article 3 de l'arrêté)	Motivations de la décision
Hautes-Pyrénées	Momères	Inondations et coulées de boue	24/05/2023	24/05/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Seine-Maritime	Bénéville	Inondations et coulées de boue	18/06/2023	18/06/2023	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Seine-Maritime	Dieppe	Inondations et coulées de boue	18/06/2023	18/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Seine-Maritime	Longueville-sur-Scie	Inondations et coulées de boue	18/06/2023	18/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Seine-Maritime	Martin-Église	Inondations et coulées de boue	18/06/2023	18/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Tarn-et-Garonne	Asques	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Tarn-et-Garonne	Barbigues	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Tarn-et-Garonne	Boudou	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Tarn-et-Garonne	Brassac	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Tarn-et-Garonne	Castelsagrat	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Tarn-et-Garonne	Castéra-Bouzet	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Tarn-et-Garonne	Cazes-Mondenard	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Tarn-et-Garonne	Donzac	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Tarn-et-Garonne	Durfort-Lacapelette	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Tarn-et-Garonne	Gasques	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Tarn-et-Garonne	Golfèch	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Tarn-et-Garonne	Goudourville	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance	Date de fin de la période de reconnaissance	Nombre de reconnaissances au cours des 5 dernières années hors PPRN (article 3 de l'arrêté)	Motivations de la décision
Tarn-et-Garonne	Gramont	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Tarn-et-Garonne	Lachapelle	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Tarn-et-Garonne	Lauzerte	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Tarn-et-Garonne	Lavit	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Tarn-et-Garonne	Malause	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Tarn-et-Garonne	Mansonville	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Tarn-et-Garonne	Marsac	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Tarn-et-Garonne	Merles	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Tarn-et-Garonne	Miramont-de-Quercy	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Tarn-et-Garonne	Moissac	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Tarn-et-Garonne	Montbartla	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Tarn-et-Garonne	Montesquieu	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Tarn-et-Garonne	Montgaillard	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Tarn-et-Garonne	Pin (Le)	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Tarn-et-Garonne	Pommevic	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Tarn-et-Garonne	Puygaillard-de-Lomagne	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Tarn-et-Garonne	Saint-Amans-de-Pellagal	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance	Date de fin de la période de reconnaissance	Nombre de reconnaissances au cours des 5 dernières années hors PPRN (article 3 de l'arrêté)	Motivations de la décision
Tarn-et-Garonne	Saint-Cirice	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Tarn-et-Garonne	Saint-Clair	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Tarn-et-Garonne	Saint-Loup	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Tarn-et-Garonne	Saint-Nicolas-de-la-Grave	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Tarn-et-Garonne	Saint-Paul-d'Espis	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Tarn-et-Garonne	Saint-Vincent-Lespinnasse	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Tarn-et-Garonne	Tréjols	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Tarn-et-Garonne	Valence	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Var	Brue-Auriac	Inondations et coulées de boue	11/06/2023	11/06/2023	2	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Var	Esparron	Inondations et coulées de boue	05/06/2023	05/06/2023	2	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Var	Esparron	Inondations et coulées de boue	11/06/2023	11/06/2023	3	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Var	Ollières	Inondations et coulées de boue	14/06/2023	14/06/2023	2	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Var	Saint-Maximin-la-Sainte-Baume	Inondations et coulées de boue	29/05/2023	29/05/2023	3	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Var	Saint-Maximin-la-Sainte-Baume	Inondations et coulées de boue	14/06/2023	14/06/2023	4	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Var	Saint-Zacharie	Inondations et coulées de boue	13/06/2023	13/06/2023	3	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Var	Tavernes	Inondations et coulées de boue	11/06/2023	11/06/2023	3	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Var	Verdière (La)	Inondations et coulées de boue	12/05/2023	12/05/2023	3	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance	Date de fin de la période de reconnaissance	Nombre de reconnaissances au cours des 5 dernières années hors PPRN (article 3 de l'arrêté)	Motivations de la décision
Var	Verdière (La)	Inondations et coulées de boue	24/05/2023	24/05/2023	4	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Var	Verdière (La)	Inondations et coulées de boue	28/05/2023	28/05/2023	5	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Var	Verdière (La)	Inondations et coulées de boue	05/06/2023	05/06/2023	6	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Var	Verdière (La)	Inondations et coulées de boue	11/06/2023	11/06/2023	7	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Vendée	Benet	Séismes	16/06/2023	17/06/2023	1	Le phénomène présente les caractéristiques cumulées d'un séisme d'intensité anormale : - sa magnitude est supérieure à 5 ; - et son intensité macro-sismique (EMS-98) est égale à VI.
Vendée	Damvix	Séismes	16/06/2023	17/06/2023	1	Le phénomène présente les caractéristiques cumulées d'un séisme d'intensité anormale : - sa magnitude est supérieure à 5 ; - et son intensité macro-sismique (EMS-98) est égale à VI.
Yonne	Joigny	Inondations et coulées de boue	19/06/2023	19/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Yonne	Joigny	Inondations et coulées de boue	21/06/2023	22/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Yonne	Neuvy-Sautour	Inondations et coulées de boue	21/06/2023	21/06/2023	1	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Yonne	Ormoy	Inondations et coulées de boue	21/06/2023	22/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.
Yonne	Saint-Florentin	Inondations et coulées de boue	21/06/2023	21/06/2023		Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans.

ANNEXE II
COMMUNES NON RECONNUES EN ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance demandée	Date de fin de la période de reconnaissance demandée	Motivations de la décision
Aisne	Monceau-sur-Oise	Inondations par remontée de nappe phréatique	07/02/2021	22/03/2021	La remontée de nappe est d'origine naturelle mais l'intensité anormale du phénomène n'est pas établie lors de l'événement au regard de ses caractéristiques hydrologiques : niveau de la nappe.
Aube	Val-d'Auzon	Inondations et coulées de boue	22/06/2023	22/06/2023	Les cumuls de précipitations lors de l'événement présentent une période de retour inférieure à 10 ans.
Aude	Montmaur	Inondations et coulées de boue	09/06/2023	13/06/2023	Les cumuls de précipitations lors de l'événement présentent une période de retour inférieure à 10 ans.
Bouches-du-Rhône	Ceyreste	Inondations et coulées de boue	14/06/2023	14/06/2023	Les cumuls de précipitations lors de l'événement présentent une période de retour inférieure à 10 ans.
Cher	Allouis	Vents cycloniques	19/06/2023	19/06/2023	Le phénomène ne réunit pas les critères fixés par l'article L.122-7 du Code des assurances : il n'est pas associé à un événement cyclonique tropical et l'intensité anormale de l'agent naturel durant l'événement n'est pas caractérisée (vitesse maximale en vent moyen sur 10 minutes inférieure à 145km/h et vitesse maximale en vent instantané inférieure à 215km/h). NB : les dommages provoqués par les vents violents (tornades, tempêtes...) sont couverts par la garantie "tempête" obligatoirement prévue par les contrats d'assurance dommages aux biens.
Cher	Limeux	Vents cycloniques	19/06/2023	19/06/2023	Le phénomène ne réunit pas les critères fixés par l'article L.122-7 du Code des assurances : il n'est pas associé à un événement cyclonique tropical et l'intensité anormale de l'agent naturel durant l'événement n'est pas caractérisée (vitesse maximale en vent moyen sur 10 minutes inférieure à 145km/h et vitesse maximale en vent instantané inférieure à 215km/h). NB : les dommages provoqués par les vents violents (tornades, tempêtes...) sont couverts par la garantie "tempête" obligatoirement prévue par les contrats d'assurance dommages aux biens.
Cher	Marmagne	Vents cycloniques	19/06/2023	19/06/2023	Le phénomène ne réunit pas les critères fixés par l'article L.122-7 du Code des assurances : il n'est pas associé à un événement cyclonique tropical et l'intensité anormale de l'agent naturel durant l'événement n'est pas caractérisée (vitesse maximale en vent moyen sur 10 minutes inférieure à 145km/h et vitesse maximale en vent instantané inférieure à 215km/h). NB : les dommages provoqués par les vents violents (tornades, tempêtes...) sont couverts par la garantie "tempête" obligatoirement prévue par les contrats d'assurance dommages aux biens.
Cher	Mehun-sur-Yèvre	Vents cycloniques	19/06/2023	19/06/2023	Le phénomène ne réunit pas les critères fixés par l'article L.122-7 du Code des assurances : il n'est pas associé à un événement cyclonique tropical et l'intensité anormale de l'agent naturel durant l'événement n'est pas caractérisée (vitesse maximale en vent moyen sur 10 minutes inférieure à 145km/h et vitesse maximale en vent instantané inférieure à 215km/h). NB : les dommages provoqués par les vents violents (tornades, tempêtes...) sont couverts par la garantie "tempête" obligatoirement prévue par les contrats d'assurance dommages aux biens.
Cher	Plou	Vents cycloniques	19/06/2023	19/06/2023	Le phénomène ne réunit pas les critères fixés par l'article L.122-7 du Code des assurances : il n'est pas associé à un événement cyclonique tropical et l'intensité anormale de l'agent naturel durant l'événement n'est pas caractérisée (vitesse maximale en vent moyen sur 10 minutes inférieure à 145km/h et vitesse maximale en vent instantané inférieure à 215km/h). NB : les dommages provoqués par les vents violents (tornades, tempêtes...) sont couverts par la garantie "tempête" obligatoirement prévue par les contrats d'assurance dommages aux biens.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance demandée	Date de fin de la période de reconnaissance demandée	Motivations de la décision
Cher	Quincy	Vents cycloniques	19/06/2023	19/06/2023	Le phénomène ne réunit pas les critères fixés par l'article L.122-7 du Code des assurances : il n'est pas associé à un événement cyclonique tropical et l'intensité anormale de l'agent naturel durant l'événement n'est pas caractérisée (vitesse maximale en vent moyen sur 10 minutes inférieure à 145km/h et vitesse maximale en vent instantané inférieure à 215km/h). NB : les dommages provoqués par les vents violents (tornades, tempêtes...) sont couverts par la garantie "tempête" obligatoirement prévue par les contrats d'assurance dommages aux biens.
Cher	Sainte-Thorette	Vents cycloniques	18/06/2023	19/06/2023	Le phénomène ne réunit pas les critères fixés par l'article L.122-7 du Code des assurances : il n'est pas associé à un événement cyclonique tropical et l'intensité anormale de l'agent naturel durant l'événement n'est pas caractérisée (vitesse maximale en vent moyen sur 10 minutes inférieure à 145km/h et vitesse maximale en vent instantané inférieure à 215km/h). NB : les dommages provoqués par les vents violents (tornades, tempêtes...) sont couverts par la garantie "tempête" obligatoirement prévue par les contrats d'assurance dommages aux biens.
Drôme	Chabrillan	Inondations et coulées de boue	01/11/2022	01/11/2022	Les cumuls de précipitations lors de l'événement présentent une période de retour inférieure à 10 ans.
Drôme	Valdrôme	Inondations et coulées de boue	02/06/2023	02/06/2023	Les cumuls de précipitations et les débits de pointe des cours d'eau lors de l'événement présentent une période de retour inférieure à 10 ans.
Gers	Biran	Inondations et coulées de boue	03/06/2023	03/06/2023	Les cumuls de précipitations lors de l'événement présentent une période de retour inférieure à 10 ans.
Gers	Lannepax	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	23/06/2023	Les cumuls de précipitations lors de l'événement présentent une période de retour inférieure à 10 ans.
Gers	Roquelaure	Inondations et coulées de boue	11/06/2023	12/06/2023	Les cumuls de précipitations lors de l'événement présentent une période de retour inférieure à 10 ans.
Gers	Sabaillan	Inondations et coulées de boue	02/06/2023	03/06/2023	Les cumuls de précipitations lors de l'événement présentent une période de retour inférieure à 10 ans.
Gers	Sainte-Christie	Inondations et coulées de boue	02/06/2023	03/06/2023	Les cumuls de précipitations lors de l'événement présentent une période de retour inférieure à 10 ans.
Hérault	Beaulieu	Inondations et coulées de boue	22/06/2023	22/06/2023	Les cumuls de précipitations lors de l'événement présentent une période de retour inférieure à 10 ans.
Indre	Buzançaïs	Vents cycloniques	31/03/2023	31/03/2023	Le phénomène ne réunit pas les critères fixés par l'article L.122-7 du Code des assurances : il n'est pas associé à un événement cyclonique tropical et l'intensité anormale de l'agent naturel durant l'événement n'est pas caractérisée (vitesse maximale en vent moyen sur 10 minutes inférieure à 145km/h et vitesse maximale en vent instantané inférieure à 215km/h). NB : les dommages provoqués par les vents violents (tornades, tempêtes...) sont couverts par la garantie "tempête" obligatoirement prévue par les contrats d'assurance dommages aux biens.
Indre	Saint-Lactencin	Vents cycloniques	31/03/2023	31/03/2023	Le phénomène ne réunit pas les critères fixés par l'article L.122-7 du Code des assurances : il n'est pas associé à un événement cyclonique tropical et l'intensité anormale de l'agent naturel durant l'événement n'est pas caractérisée (vitesse maximale en vent moyen sur 10 minutes inférieure à 145km/h et vitesse maximale en vent instantané inférieure à 215km/h). NB : les dommages provoqués par les vents violents (tornades, tempêtes...) sont couverts par la garantie "tempête" obligatoirement prévue par les contrats d'assurance dommages aux biens.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance demandée	Date de fin de la période de reconnaissance demandée	Motivations de la décision
Landes	Tarnos	Mouvements de terrains (hors sécheresse géo-technique)	19/01/2023	19/01/2023	Le phénomène est mal caractérisé : les désordres constatés n'ont pas été provoqués par un mouvement de terrain. Leur apparition résulte d'un sous-dimensionnement de l'ouvrage et d'une gestion des eaux pluviales inadaptée.
Loiret	Orléans	Mouvements de terrains (hors sécheresse géo-technique)	01/10/2022	28/02/2023	Des facteurs d'origine anthropique sont prédominants dans le déclenchement du mouvement de terrain : fuite sur le réseau d'alimentation en eau.
Manche	Grandparigny	Inondations et coulées de boue	09/05/2023	09/05/2023	Les cumuls de précipitations lors de l'événement présentent une période de retour inférieure à 10 ans.
Oise	Giraumont	Mouvements de terrains (hors sécheresse géo-technique)	09/05/2023	10/05/2023	Des facteurs d'origine anthropique sont prédominants dans le déclenchement du mouvement de terrain : gestion des eaux pluviales inadaptée.
Pyrénées-Atlantiques	Ixassou	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	20/06/2023	Les cumuls de précipitations lors de l'événement présentent une période de retour inférieure à 10 ans.
Pyrénées-Atlantiques	Lannecaube	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	21/06/2023	Les cumuls de précipitations lors de l'événement présentent une période de retour inférieure à 10 ans.
Pyrénées-Atlantiques	Portet	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	22/06/2023	Les cumuls de précipitations lors de l'événement présentent une période de retour inférieure à 10 ans.
Pyrénées-Atlantiques	Taron-Sadillac-Vielle-nave	Inondations et coulées de boue	20/06/2023	21/06/2023	Les cumuls de précipitations lors de l'événement présentent une période de retour inférieure à 10 ans.
Deux-Sèvres	Trayes	Inondations et coulées de boue	19/06/2023	19/06/2023	Les cumuls de précipitations lors de l'événement présentent une période de retour inférieure à 10 ans.
Tarn-et-Garonne	Asques	Vents cycloniques	20/06/2023	21/06/2023	Le phénomène ne réunit pas les critères fixés par l'article L.122-7 du Code des assurances : il n'est pas associé à un événement cyclonique tropical et l'intensité anormale de l'agent naturel durant l'événement n'est pas caractérisée (vitesse maximale en vent moyen sur 10 minutes inférieure à 145km/h et vitesse maximale en vent instantané inférieure à 215km/h). NB : les dommages provoqués par les vents violents (tornades, tempêtes...) sont couverts par la garantie "tempête" obligatoirement prévue par les contrats d'assurance dommages aux biens.
Tarn-et-Garonne	Bardigues	Vents cycloniques	20/06/2023	21/06/2023	Le phénomène ne réunit pas les critères fixés par l'article L.122-7 du Code des assurances : il n'est pas associé à un événement cyclonique tropical et l'intensité anormale de l'agent naturel durant l'événement n'est pas caractérisée (vitesse maximale en vent moyen sur 10 minutes inférieure à 145km/h et vitesse maximale en vent instantané inférieure à 215km/h). NB : les dommages provoqués par les vents violents (tornades, tempêtes...) sont couverts par la garantie "tempête" obligatoirement prévue par les contrats d'assurance dommages aux biens.
Tarn-et-Garonne	Boudou	Vents cycloniques	20/06/2023	21/06/2023	Le phénomène ne réunit pas les critères fixés par l'article L.122-7 du Code des assurances : il n'est pas associé à un événement cyclonique tropical et l'intensité anormale de l'agent naturel durant l'événement n'est pas caractérisée (vitesse maximale en vent moyen sur 10 minutes inférieure à 145km/h et vitesse maximale en vent instantané inférieure à 215km/h). NB : les dommages provoqués par les vents violents (tornades, tempêtes...) sont couverts par la garantie "tempête" obligatoirement prévue par les contrats d'assurance dommages aux biens.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance demandée	Date de fin de la période de reconnaissance demandée	Motivations de la décision
Tarn-et-Garonne	Espalais	Vents cycloniques	20/06/2023	20/06/2023	Le phénomène ne réunit pas les critères fixés par l'article L.122-7 du Code des assurances : il n'est pas associé à un événement cyclonique tropical et l'intensité anormale de l'agent naturel durant l'événement n'est pas caractérisée (vitesse maximale en vent moyen sur 10 minutes inférieure à 145km/h et vitesse maximale en vent instantané inférieure à 215km/h). NB : les dommages provoqués par les vents violents (tornades, tempêtes...) sont couverts par la garantie "tempête" obligatoirement prévue par les contrats d'assurance dommages aux biens.
Tarn-et-Garonne	Lachapelle	Vents cycloniques	20/06/2023	21/06/2023	Le phénomène ne réunit pas les critères fixés par l'article L.122-7 du Code des assurances : il n'est pas associé à un événement cyclonique tropical et l'intensité anormale de l'agent naturel durant l'événement n'est pas caractérisée (vitesse maximale en vent moyen sur 10 minutes inférieure à 145km/h et vitesse maximale en vent instantané inférieure à 215km/h). NB : les dommages provoqués par les vents violents (tornades, tempêtes...) sont couverts par la garantie "tempête" obligatoirement prévue par les contrats d'assurance dommages aux biens.
Tarn-et-Garonne	Puygailhard-de-Lomagne	Vents cycloniques	20/06/2023	21/06/2023	Le phénomène ne réunit pas les critères fixés par l'article L.122-7 du Code des assurances : il n'est pas associé à un événement cyclonique tropical et l'intensité anormale de l'agent naturel durant l'événement n'est pas caractérisée (vitesse maximale en vent moyen sur 10 minutes inférieure à 145km/h et vitesse maximale en vent instantané inférieure à 215km/h). NB : les dommages provoqués par les vents violents (tornades, tempêtes...) sont couverts par la garantie "tempête" obligatoirement prévue par les contrats d'assurance dommages aux biens.
Var	Motte (La)	Inondations et coulées de boue	12/05/2023	12/05/2023	Les cumuls de précipitations lors de l'événement présentent une période de retour inférieure à 10 ans.
Var	Rocharon	Inondations et coulées de boue	13/06/2023	13/06/2023	Les cumuls de précipitations lors de l'événement présentent une période de retour inférieure à 10 ans.
Var	Seyne-sur-Mer (La)	Inondations et coulées de boue	14/06/2023	14/06/2023	Les cumuls de précipitations lors de l'événement présentent une période de retour inférieure à 10 ans.
Essonne	Savigny-sur-Orge	Inondations et coulées de boue	18/06/2023	18/06/2023	Les cumuls de précipitations lors de l'événement présentent une période de retour inférieure à 10 ans.